

Designation	Quantite	Unité	Date	Revisé
Remorque à 4 roues	QUANTITE - 1	B	1957	

Remarque: "B" à gauche désigne le no. de chassis ainsi que s/plaquette constructeur

Constructeur de châssis	Ernest MAUDOUX, route Meximénil, GAMBAINVILLE/BRUY (52) CH			
N° de châssis constructeur	à gauche, latéralisé vers à l'avant sur chassis et s/plaquette constructeur			
N° de plaque d'origine	---			
Type de moteur	---			
Position de l'ACL	--- à l'avant ---			
Cylindres	--- 4 ---	--- 4 ---	--- 4 ---	--- 4 ---
Ess.	--- Diesel ---	--- Diesel ---	--- Diesel ---	--- Diesel ---
Trans.	--- 4 ---	--- 4 ---	--- 4 ---	--- 4 ---
Boîte à vitesse	--- 4 ---	--- 4 ---	--- 4 ---	--- 4 ---
Ess. à l'avant	1	1	1	1
Ess. à l'arrière	1	1	1	1

Ess. à l'avant
Ess. à l'arrière

Ess.	avant	ar.	total	Prescriptions	avant	ar.	side-car	Observations int. en mm
à vide	35	10	45	Dimension	---	5,00-8 68Ry	---	Longueur 1'315
chargé avec	---	---	40	Charge max.	---	345	---	Largeur 1'280
Total	---	---	475	Long. d'ess.	---	---	---	Hauteur
essence et lubr.	---	---	475	Pression pneu.	---	---	---	Hauteur sillon 245

Pres. pneu. g. max. en bois renforcé
 Direction: à l'avant
 Alliage: ---

Remarque de l'inspecteur: Châssis amovible avec pont en lattes bois amovible et galerie en tubes
 Nombre de tubes, total (avant --- milieu --- ar. ---)
 Siège conducteur: ---

Pharos: marque	---	Indicateurs de direction	---
Feux de croisement	---		
Feux de position	---	Ecran-glace	---
Phare brouillard	---	Avertisseur	---
Feux arrière	1/ électrique, à gauche (rouge)	Rétroviseur	---
Réfecteurs	2/ à gauche et à droite	Indicateur de vitesse	---
Feu stop	1/ électrique, à gauche (orange)	Figurine de radiateur	---
Eclairage n° de contrôle	1/ comb. av. feu AR		
Phare marche arrière	---		
Equipement électrique	---	Voits	
Niveau de bruit	---	Pharos	

Observations et exceptions

Traverse arrière : Trop faible (déjà courbée) - Doit être renforcée
(vers fixation roue)

Comme cette remorque est repliable avec roue amovible, elle peut être mise en circulation sans frein d'arrêt, sans roue avec suspension et sans réflecteurs blancs vers l'avant, en adaptation à la Circ. du DFJP du 12.5.1954 ("Autoporter")

Comme environ les 2/3 du poids total sont reportés sur l'essieu arrière du vhc. tracteur il y a lieu de vérifier chaque fois si les pneumatiques de l'essieu arrière du vhc. tracteur ont une garantie de charge suffisante.